

## FICHE ACTION N° 1.5.3.

### Numérisation des écoles

Axe	1. Dynamiser le territoire en s'appuyant sur son identité et la transmission
Orientation stratégique	1.5. Poursuivre la transition numérique du territoire et la lutte contre l'illectronisme
Action nom	Mette en place un programme de numérisation des écoles
Action n°	1.5.3.
Statut	En projet <input type="checkbox"/> / Validée <input type="checkbox"/> / Engagée <input checked="" type="checkbox"/>
Périmètre d'application	Commune
Niveau de priorité	Fort <input checked="" type="checkbox"/> / Médian <input type="checkbox"/> / Faible <input type="checkbox"/>
Maître d'ouvrage	Commune
Description de l'action	La numérisation des écoles doit favoriser l'inclusion numérique des élèves et réduire l'inégalité sociale et sociétale entre élèves.
Partenaires	Rectorat Europe (financement)
Dépenses prévisionnelles (HT)	<b>Total : 487 780 €</b>
Plan de financement prévisionnel (HT)	Europe : 350 100 € (REACT UE) Commune : 137 680 €
Calendrier	
Lien autres programmes et contrats Territorialisés	
Lien autres actions du programme	Action 1.5.2. Mettre en place un Espace Numérique de Travail – Application One
Concertation	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Travaux Mise en service des équipements
Conséquence sur la fonction de centralité	Faciliter l'enseignement primaire en offrant aux enseignants et élèves un cadre d'apprentissage adapté aux besoins. Contribuer à l'attractivité des écoles et donc de la commune.
Annexes	Sans objet.